

## **La Belle-Poule rapporte de Surate une cargaison de blé bienvenue.**

**Maillart au ministre, le 15 juin 1773**

-----  
Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/34, f°134

Cette expédition de *la Belle-Poule* a retenu notre attention, car lors de ce voyage, les instructions du chevalier Grenier lui enjoignaient de faire escale aux Seychelles pour inspecter la colonie et ramener plusieurs personnes dont le commandant, le Sr Delaunay.

Dans la base documentaire :

- au 12 octobre 1772 – une lettre de Ternay et Maillart-Dumesle à propos de cette expédition.
- au 4 mai 1773, une lettre de Delaunay à Brayer du Barré, alors qu’il est à bord de *la Belle-Poule* ancrée au Port-Louis.

On note ici un départ de *la Belle-Poule* le 6 octobre 1772, un autre document fait état du 8 octobre<sup>1</sup> : sans doute le décalage entre embarquement et appareillage.

=====  
Au Port-Louis Isle de France le 15 juin 1773

Monseigneur,

La frégate du Roi, *la Belle-Poule*, commandée par M. le Ch. Grenier, lieutenant de vaisseau, partie d’ici le 6 octobre de l’année dernière pour se rendre à Surate, est arrivée en cette île le 4 mai dernier, et nous a rapporté avec un chargement de 200 milliers de blé, quelques autres effets ou marchandises propres au service et qui proviennent de l’échange qui a été fait d’une partie des effets que j’avais fait embarquer à bord de cette frégate, à la consignation du Sr Hiriard cadet, frère du sous-commissaire, pour en disposer de la manière la plus avantageuse qu’il soit possible. Quoique le secours ne se soit pas trouvé aussi considérable que je l’espérais, et qu’il était à désirer qu’il le fut en effet, il est néanmoins arrivé très à propos pour nous rassurer sur les inquiétudes que le retard de cette frégate commençait à nous donner, et qu’augmentait encore l’état d’épuisement dont nos magasins étaient menacés, car n’ayant plus ici que ce qui pouvait rester des 450 milliers de blé que *le Conquérant*, venu du Cap le 13 mars dernier, nous avait apporté, et n’ayant espérance d’en recevoir qu’à l’arrivée de *la Marie-Adélaïde*, dont on nous avait même annoncé l’expédition comme très incertaine, nous nous serions bientôt vu pressés de nouveaux embarras, et de nouvelles sollicitudes pour assurer la subsistance des troupes. La frégate nous a donc mis en état de gagner quelque temps, et d’attendre les secours que j’espérais du Cap, et qui ont enfin paru le 9 de ce mois, ainsi que j’ai l’honneur de vous en rendre compte par ma lettre particulière n°131 qui annonce l’arrivée du navire *la Marie-Adélaïde*.

Je ne dois pas vous laisser ignorer, Monseigneur, que c’est au zèle, à l’activité et à l’intelligence du Sr Hiriard cadet que l’on doit presque tout le succès qui a accompagné l’expédition de *la Belle-Poule*, et les bons témoignages qui m’en ont été rendus en particulier par M. le Ch. de Grenier, ont exigé que je lui témoigne toute la satisfaction que mérite la manière honnête avec laquelle il s’est conduit à Surate, et vis-à-vis les Anglais avec lesquels il a eu à négocier. Car, quoique nous ne fussions pas dans des circonstances bien propres à inspirer de la confiance aux nations étrangères, et que l’on n’ait pas même trouvé dans la personne du Sr Moncrif, chargé des affaires de notre nation à Surate, le concours que l’on devait attendre de son honnêteté et des obligations de sa charge, le Sr Hiriard, malgré tous ces obstacles, est néanmoins parvenu à conclure avec [illisible] anglais de Surate un marché de 12 cent mille livres de blé qu’ils se sont engagés de nous livrer dans le courant du mois de juin prochain. Si ces conditions se trouvent remplies à cette époque, la colonie se trouvera pour le coup abondamment approvisionnée de toutes les subsistances, néanmoins elle en sera en partie redevable à l’opération du Sr Hiriard qui a, au surplus, été parfaitement [illisible] des conseils et de la bonne conduite de M. le Ch. de Grenier.

---

<sup>1</sup> Une lettre de Grenier à Rodier, du 7 octobre 1772, citée par Brossard dans *Lapérouse, des combats à la découverte*, p. 209. Cette lettre évoque un départ « demain » soit le 8 octobre.

J'avais aussi fait embarquer sur cette frégate le Sr Masse, valet de chambre de Mgr le Dauphin, que ce prince m'avait recommandé ; ce jeune-homme était commis de bureau des colonies à Versailles ; on me l'a confié pour le former ; j'ai donc saisi l'occasion pour le faire voyager, et il l'a fait utilement. Je lui ferai encore faire quelques voyages utiles dans l'intervalle desquels je l'emploie ici dans les bureaux de l'administration : ce sujet a de l'honnêteté et [... *fin de lettre non transcrit.*]

\* \* \*